



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Education à la citoyenneté : prévention des conduites addictives

Association Addictions France Pays de la Loire



Résumé

Association Addictions France a mis en œuvre de septembre 2022 à juin 2023 la 1^{ère} année d'un projet de prévention des conduites addictives dans 9 collèges de Loire-Atlantique sur financement et pilotage initial du Conseil départemental. 725 élèves de 32 classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ont ainsi pu bénéficier de 3 séances de développement des compétences psychosociales. 42 professionnel·le·s de l'équipe éducative des établissements ont été impliqué·e·s dans la coanimation des séances.

Cette capitalisation s'intéresse aux enseignements de ce projet axé sur la reproduction d'une progression de 3 séances de prévention des addictions et dont la mobilisation initiale de l'Education nationale a été réalisée par le financeur, et non par le pilote.

Carte d'identité de l'intervention

Intervention	Education à la citoyenneté : prévention des conduites addictives
Porteur	Association Addictions France
Thématique	Addictions ; compétences psycho-sociales
Population cible	Adolescents de classes de 4 ^{ème} et de 3 ^{ème} et leurs parents
Dates du projet	Septembre 2022 à juin 2023
Milieu d'intervention	Milieu scolaire
Région	Pays de la Loire
Niveau géographique	Départemental
Principaux partenaires	Education Nationale ; Conseil Départemental
Objectifs	<p>Général : Prévenir les conduites addictives des collégiens en renforçant leurs compétences psychosociales, sur l'année scolaire 2022-2023, grâce à une dynamique de prévention au sein des établissements scolaires.</p> <p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter des informations validées scientifiquement sur les consommations, les effets et les risques des substances psychoactives et les comportements (sociaux, sanitaires et judiciaires) ; • Développer et favoriser les compétences psychosociales des élèves dans une visée de déconstruction et d'appréhension des phénomènes mis en jeu dans les conduites addictives (stéréotypes et pressions sociales poussant à la consommation et à certains comportements) ; • Ouvrir le dialogue sur les prises des risques et des conduites addictives ; • S'interroger sur les stratégies de réduction des risques ; • Identifier les personnes et les structures ressources d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.
Stratégies mobilisées	Animation de séances collectives ; développement des compétences psychosociales ; éducation et promotion de la santé ; réduction des risques ; information
Contributrice	<p>Laurine BROCHARD Chargée de projet Prévention / Formation à Association Addictions France laurine.brochard@addictions-france.org www.addictions-france.org</p> 
Accompagnatrices	<p>Marjorie NICOL et Audrey PAVAGEAU Chargées de mission à l'IREPS Pays de la Loire mnicol@irepspd.org https://www.irepspd.org/</p> 
Méthodologie	Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit en juin 2023 en présentiel.

Présentation de l'intervention

Présentation de la structure

Association Addictions France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire. Ses missions vont de la prévention aux soins, du travail social à la réduction des risques. Ses activités, comptent l'accompagnement des personnes en difficulté avec des addictions et leur entourage via différent.es centres et structures (les Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CSAPA, les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues - CAARUD, les lieux d'écoute pour les jeunes...), la promotion d'une politique de santé cohérente sur les addictions, la formation des acteurs de terrain et des actions de prévention auprès des publics. C'est dans cette dernière mission que s'intègre l'intervention abordée par cette fiche de capitalisation.

Contexte

En 2022, le Département de Loire-Atlantique (44) a lancé un appel à projet intitulé « Education à la citoyenneté », dont l'un des axes abordait la prévention des addictions par le biais du renforcement des compétences psychosociales. Addictions France Pays de la Loire, association expérimentée dans ce domaine y a répondu avec succès en proposant un projet visant à développer en milieu scolaire la prévention des conduites addictives, qu'elles soient liées à la consommation de certaines substances ou pas (addictions comportementales).



L'attendu autour des compétences psychosociales concordait complètement avec notre façon de faire. C'est aussi comme ça que nous agissons quel que soit le projet.

Laurine Brochard, Chargée de projet Prévention / Formation

L'appel à projet était conçu pour le déploiement de l'intervention en 2022-2023 avec la perspective d'une reconduction de la convention en 2023-2024.

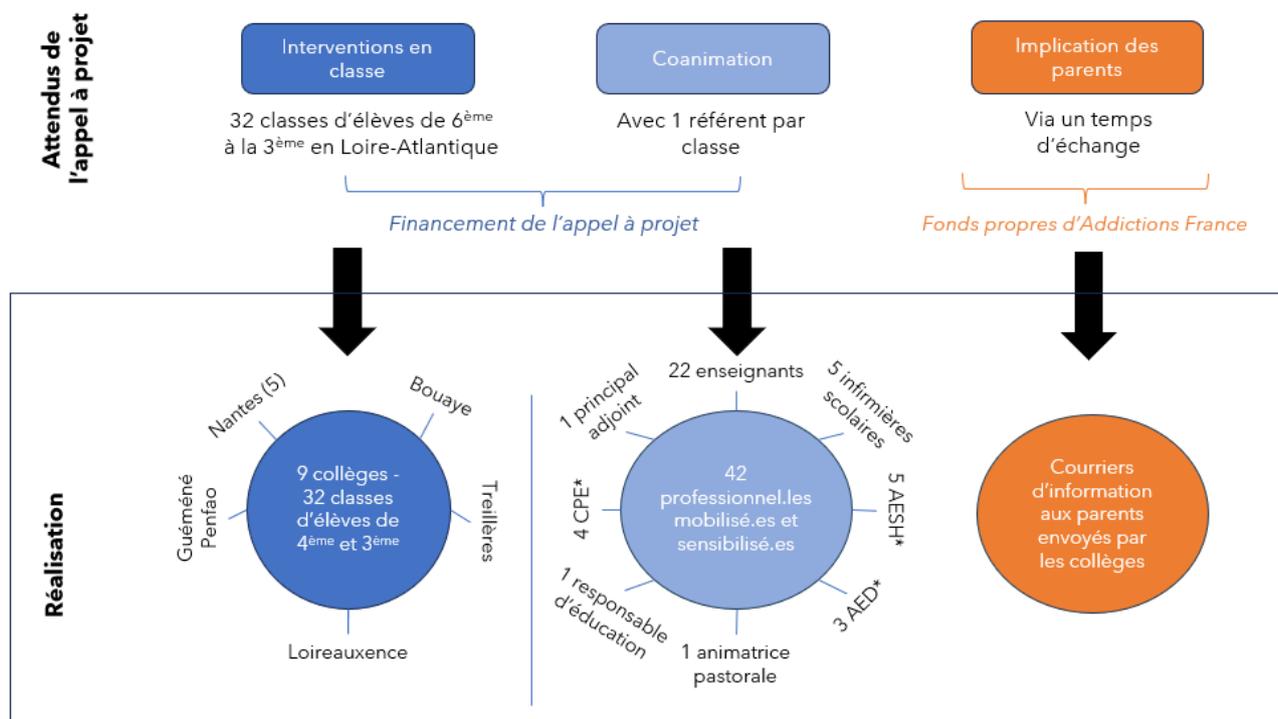
Objectifs

Objectif général : Prévenir les conduites addictives des collégiens en renforçant leurs compétences psychosociales, sur l'année scolaire 2022-2023, grâce à une dynamique de prévention au sein des établissements scolaires.

Objectifs spécifiques :

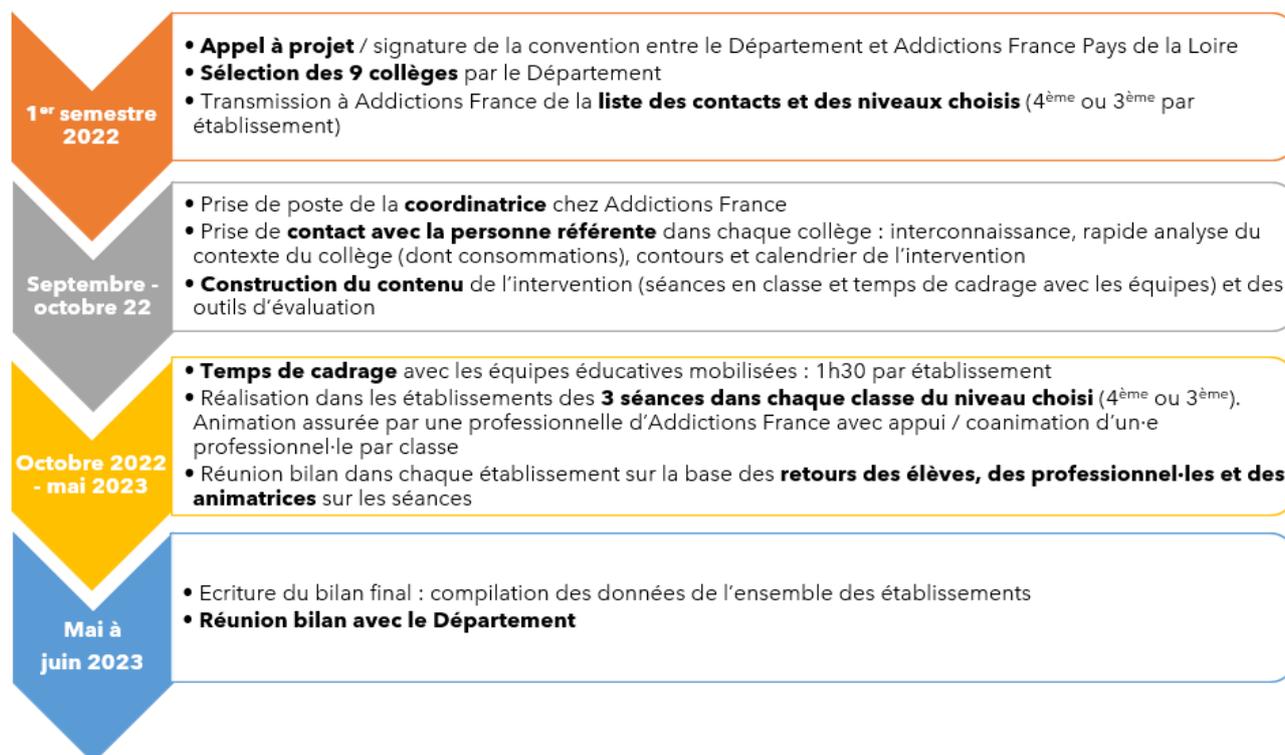
- Apporter des informations validées scientifiquement sur les consommations, les effets et les risques des substances psychoactives et les comportements (sociaux, sanitaires et judiciaires) ;
- Développer et favoriser les compétences psychosociales (CPS) des élèves dans une visée de déconstruction et d'appréhension des phénomènes mis en jeu dans les conduites addictives (stéréotypes et pressions sociales poussant à la consommation et à certains comportements) ;
- Ouvrir le dialogue sur les prises des risques et des conduites addictives ;
- S'interroger sur les stratégies de réduction des risques ;
- Identifier les personnes et les structures ressources d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Axes d'intervention



*CPE : conseiller principal d'éducation ; *AED : Assistant d'éducation ; *AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap

Calendrier de mise en œuvre



Les **principaux acteurs et partenaires du projet** apparaissent dans les schémas ci-dessus : le Département 44, Addictions France Pays de la Loire et les 9 collèges sélectionnés à Nantes et dans sa périphérie.

Principaux éléments saillants

Élaboration du projet

Les entretiens menés dans le cadre de cette capitalisation n'ont pas permis de faire apparaître un diagnostic corrélé à l'appel à projets du Département, notamment quant au choix de la zone d'intervention et plus spécifiquement quant à la sélection des collèges concernés par l'intervention. La prévention des conduites addictives fait toutefois écho aux priorités territoriales puisqu'elle est clairement affichée dans les actions prioritaires du [projet régional de santé des Pays de la Loire](#)

Aussi, l'élaboration de ce projet est marquée par différentes particularités, qui ont amené Addictions France à ajuster ses pratiques mais qui ont aussi pu être sources d'opportunités.

Une dynamique « clé en main »

L'appel à projet a axé l'action sur la réplication, à un nombre conséquent de classes, d'un nombre limité de séances basées sur les CPS. Cette préconception avancée de l'intervention est inhabituelle par rapport aux pratiques d'intervention d'Addictions France, dont les projets sont construits sur-mesure, sur la base d'une analyse de la demande / du contexte de chaque établissement dans lequel l'association est susceptible d'intervenir.

Ce « pas de côté » était néanmoins l'occasion pour Addictions France de signer sa première convention avec le Département, mais aussi de faire bouger les représentations du financeur et d'un nombre important de collèges sur les contours de la prévention des addictions.



Je pense que des collègues, dans lesquels nous sommes intervenus, ont compris que la prévention consiste à intervenir en amont, et non pas à venir faire la police parce qu'il y a des situations problématiques déjà existantes. Ils ont davantage pris conscience de notre façon d'intervenir et de l'intérêt d'intervenir de cette façon-là. Je me dis que les collègues communiquent entre eux, et qu'ils vont finalement pouvoir faire passer un message aux autres.

D'autres attendus de l'appel à projets ont pu être ajustés avec le financeur : l'importante tranche d'âge concernée par l'intervention (de la 6^{ème} à la 3^{ème} – cf p.7) et un nombre trop restreint de séances par groupe.



Nous avons essayé de monter un petit peu le nombre de séances. On est aujourd'hui sur un projet en 3 séances, ce qui est tout de même assez léger notamment en termes d'efficacité des compétences psychosociales. Mais on a essayé d'étoffer les choses pour que ça puisse correspondre à notre façon d'intervenir.

Le thème des séances a ainsi été fixé pour l'ensemble des classes et ce dès la réponse à l'appel à projet :

- Séance 1 : « faire connaissance et travailler autour de la prise de risque ».
- Séance 2 : « travail sur la pensée critique et les stéréotypes ».
- Séance 3 : « se positionner dans un groupe et faire face aux influences ».

Une des premières étapes du projet a ensuite consisté en la conception de séances (déroulés, supports...) reproductibles dans l'ensemble des établissements mais aussi accessibles aux équipes éducatives dans une perspective de reproduction en autonomie. Les outils proposés permettent néanmoins quelques

ajustements aux contextes des classes du fait de la variété de questions et de situations disponibles aux animateur.ices.

Une dynamique partenariale portée par le financeur

En parallèle de la diffusion de l'appel à projets, le Département a encadré la sélection des établissements bénéficiaires de l'intervention : diffusion d'un appel à candidature à tous les collèges du territoire et sélection des établissements de la liste finale (le nombre d'établissements ayant répondu n'est pas connu). Cette liste a ensuite été transmise à Addictions France, dans la perspective du déploiement des activités.



On avait beaucoup de collèges sur Nantes et quelques collèges en périphérie de Nantes. On ne couvre pas l'ensemble du département, néanmoins, les collèges auprès desquels on est intervenu sont quand même assez variés en termes de population accueillie, en termes de rural – urbain.

Mobilisation du public

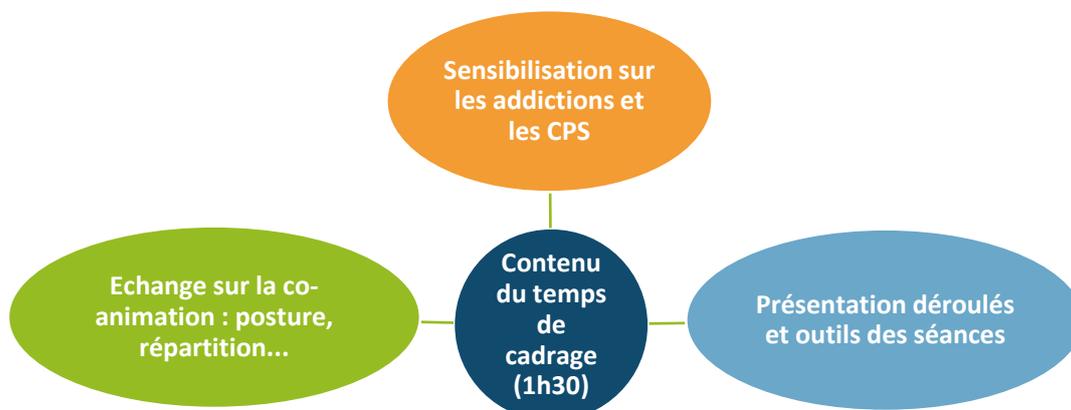
Les professionnel-le-s de l'équipe éducative

Il était attendu par Addictions France que les établissements identifient un-e professionnel-le référent-e par classe, présent-e tant sur les 3 séances pour coanimer que lors du temps de cadrage. Il n'était pas attendu que cette personne connaisse particulièrement l'ensemble des élèves de la classe, mais à minima que sa participation soit volontaire. Se sont ainsi engagé.es comme référent.es, différents profils (cf. schéma « Axes d'intervention page 1).



Les établissements ont toujours réussi à mobiliser des équipes autour de ce projet-là. J'avais toujours des professionnels du collège partants.

Outre le temps de cadrage, déjà particulièrement dense, le projet ne prévoyait pas de temps d'échange en amont des séances pour en préparer la coanimation.



Cette préparation à minima n'a pas toujours permis aux professionnel-le-s d'être en mesure de coanimer les séances.



C'était compliqué. On avait qu'un temps d'une heure ½ en amont. Je souhaitais de tout cœur leur laisser la place qu'ils voulaient, mais ils n'osaient pas. Ils étaient en difficulté. On a eu des co-animateurs qui sont même allés dans le fond de la salle. Dans l'ensemble, les co-animateurs, étaient gardiens du cadre.

Mais ce n'est pas une généralité. Les infirmières notamment ont plus l'habitude que les enseignants de ce genre de choses. Elles font de la prévention santé sexuelle, interviennent auprès des classes. Pour elles, ça été très naturel de se saisir des cartes et d'animer. Les professeurs eux évoquaient quand même que ça venait percuter quelque chose dans leur posture professionnelle.

Les parents

Le projet prévoyait d'associer les parents à la dynamique via des temps d'échange (sur financement propre d'Addictions France). Cette dimension a été discutée avec les collègues et lors des temps de cadrage mais le choix a été fait par chaque établissement de focaliser cette 1^{ère} année d'intervention sur les actions en classe. Les parents ont néanmoins à minima été informés de l'action dont leur enfant bénéficiait.

Les jeunes

L'implication des élèves s'est faite dans le cadre scolaire et a été établie en fonction des référent-e-s des classes dans les établissements (heures de cours, heures de vie de classe...).

A noter que la restriction de la tranche d'âge aux 4^{ème} et 3^{ème} s'explique par la différence de vécus entre des élèves de 6^{ème} – 5^{ème} et leurs aîné-e-s.



Le public des 4^{ème}-3^{ème} est un public auprès duquel on a l'habitude d'intervenir. Nos outils sont plus adaptés auprès d'eux. On reste sur une approche basée sur les compétences psychosociales, c'est-à-dire qu'on ne vient pas pour faire la liste des produits, dire ce qui est bien et ce qui n'est pas bien. Avec cette catégorie d'âge, on peut avoir des partages de premières expériences. Comme notre approche se base beaucoup sur du partage d'expérience, c'est intéressant d'être avec un public capable d'en parler.



Un moment clé :

la participation de la référente du projet au Conseil départemental à une séance

La référente du Conseil départemental a participé aux jeux de rôle sur une séance 3, au même titre que les élèves. Le retour qu'elle a fait témoigne de son appropriation concrète du contenu et des modalités du projet. Elle a ainsi pu :

- Apprécier les modalités d'intervention basées sur de l'interactivité et non sur un format descendant
- Observer les difficultés
 - de coanimation du fait d'un temps de préparation trop restreint
 - d'intervention auprès d'un groupe de 25 élèves, dont le nombre important nuit à la libération de la parole et aux échanges.

Principaux enseignements

Résultats observés

Ce projet affiche des résultats conséquents (9 collèges impliqués, 42 professionnel-le-s mobilisé-e-s et 725 élèves bénéficiaires de 3 séances) et l'atteinte des objectifs attendus.

Il se caractérise par un budget relativement restreint du fait d'un temps de préparation des animations réduit à la création d'un même contenu d'intervention pour 9 établissements et à la réplique du temps de cadrage dans chaque collège d'1h30 pour assurer la coanimation.

Ce projet ne prétend pas répondre aux critères d'efficacité des interventions CPS, du fait notamment, d'un nombre de séances limité (cf. [référentiel CPS Santé Publique France](#), p.86).

Résultats chez les professionnel-le-s mobilisé-e-s

Malgré un dispositif d'accompagnement restreint, les professionnel-le-s des établissements se sont avéré-e-s investi-e-s pour mener le projet à bien. Ils-elles n'ont néanmoins que rarement pu participer concrètement à la coanimation et à la fin de l'année scolaire, ne se sentaient pas totalement compétents pour pouvoir répliquer les séances en autonomie. A noter qu'ils-elles se sentaient plus outillé-e-s sur des notions en addictologie, mais cet aspect n'est pas un prérequis pour l'animation des séances.



Ils nous disent avoir changé leur regard sur les conduites addictives, sur la façon d'aborder la question avec les élèves. Avant le projet, ils avaient cette approche de dire ce qui est bien, et ce qui n'est pas bien de faire. Ils ont compris qu'on peut aborder la question des addictions au même titre qu'on aborde d'autres thématiques avec une vision de promotion de la santé.

Les établissements se sont repositionnés sur l'appel à candidatures du Département pour l'année 2023-2024, dans l'espoir de bénéficier à nouveau des séances d'Addictions France selon cette approche « clés en main » qu'ils ont particulièrement appréciée. Cela souligne l'attrait de cette modalité pour les établissements et encourage un potentiel déploiement du dispositif à plus grande échelle. Il sera à compléter de modalités favorisant la pérennité de l'intervention, hors appui d'Addictions France. À noter que 4 des 9 établissements ont été « resélectionnés » pour une 2^{ème} année, aux côtés de 5 nouveaux établissements.

Un collège souhaite toutefois reproduire les séances en autonomie sur la base des outils fournis. Dans cette dynamique, certains des professionnel-le-s de cet établissement se sont inscrit-e-s sur la formation de base en addictologie proposée par Addictions France pour approfondir leurs notions dans ce domaine.

Résultats chez les élèves concernés

Le retour des élèves a pointé leur intérêt pour le partage d'expériences et les techniques d'animation ludiques et participatives utilisées. Ils ont particulièrement retenu la question de l'influence du groupe et ont identifié qu'un nombre important de facteurs pouvaient les influencer dans leurs premières consommations. De manière générale, **61%** des élèves déclarent avoir atteint les objectifs suivants à travers les séances :

- Meilleure connaissance de toi ? **56%**
- Meilleure connaissance de tes camarades ? **55%**
- Meilleure résistance à la pression du groupe ? **56%**
- Meilleure identification et réduction des risques ? **80%**

- Capacité accrue à reparler des sujets abordés ? **62%**
- Capacité accrue à identifier les personnes avec qui en parler ? **54%**

Ces résultats, tous supérieurs à 50% permettent à Addictions France de témoigner du succès de leur intervention.

Freins

Le principal frein à l'action réside dans le temps contraint de préparation des séances évoquées ci-dessus. Les professionnel-le-s sont ainsi arrivé.es aux séances avec « *l'inquiétude de ne pas avoir les réponses à apporter et d'être dans le jugement* ».



Un exemple concret : on demandait aux élèves d'évaluer le risque, sur une échelle chiffrée, de jouer sur internet jusqu'à 1h du matin. Certains élèves se positionnaient sur 0 parce qu'il n'y avait selon eux aucun risque. Les enseignants nous disaient à la fin de la séance que c'était compliqué pour eux d'être dans le non-jugement. En effet ces élèves étaient en décrochage scolaire. Les professeurs avaient du mal à concevoir que les élèves puissent leur répondre que ce comportement n'entraîne aucune répercussion dans leur vie. Certains m'ont évoqué que c'était difficile pour eux, donc ils ne préféraient ne rien dire et me laisser faire de peur d'être trop dans le jugement.

Un autre frein à l'action a concerné la taille des groupes classes réunissant en moyenne 25 élèves. Cette dimension freine la libération de la parole et limite la possibilité pour chacun de s'exprimer. Les recommandations en promotion de la santé font quant à elle écho à des dynamiques de groupes optimales entre 8 et 15 jeunes ([LAMBOY, B, Manuel d'implantation, p. 39](#)).

Ces différents éléments seront discutés avec le Département en amont de la mise en œuvre de l'année 2 dans la perspective de l'amélioration de l'intervention.

Leviers

Pour la mise en œuvre globale du projet

- Avoir une personne dédiée à la coordination du projet au sein d'Addictions France
 - Permet d'assurer toute la partie logistique des actions
 - Facilite les échanges avec les financeurs et les établissements
 - Permet d'avoir une vision globale lors de l'élaboration du bilan
 - Apporte une stabilité au projet
 - Permet de définir les axes d'amélioration
- Apporter un cadrage global en amont de l'intervention
 - Présentation et échange sur les différents axes du projet
 - Planification de l'ensemble des temps de l'année dès septembre 2022

Pour l'animation des séances

- Avoir les déroulés des séances en amont des interventions pour avoir une vision globale du projet et de son avancement
- Avoir des outils et supports clés en mains pour l'animation des séances : accessibilité et facilité de mise en œuvre

Il a été par ailleurs repéré que les professionnel·le·s se saisissent mieux de l'animation après l'avoir observé une fois.

Pour l'adhésion des publics cibles (jeunes, professionnel·le·s, établissements)

- Le volontariat des établissements et des professionnel·le·s
- La communication réalisée par les établissements à destination des professionnel·le·s et des jeunes
- La mise en œuvre de dynamiques de promotion de la santé / éducation pour la santé dans les établissements
- Des outils qui placent les élèves au cœur de la réflexion : approche participative et interactive et non descendante / des techniques d'animation diversifiées



Pour aller plus loin

- ⇒ Santé publique France. (2021). [Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes](#). 37 p.
- ⇒ Mildeca. (2022). [Stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027](#). 56 p.
- ⇒ Mildeca. (2022). [L'essentiel sur... Le renforcement des compétences psychosociales : pour une prévention efficace à l'école](#). 4 p.
- ⇒ Mildeca. (2018). [Jeunes, addictions et prévention](#). 52 p.



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Retrouvez plus d'informations sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé sur le portail CAPS : www.capitalisationsante.fr